

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

49 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/

Version
numérique
interactive



Ministère de l'Éducation
nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
Direction générale de
l'enseignement supérieur et
de l'insertion professionnelle
Direction générale de la
recherche et de l'innovation
Service de la coordination des
stratégies de l'enseignement
supérieur et de la recherche
Sous-direction des
systèmes d'information et
des études statistiques
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directrice de la publication
Isabelle Kabla-Langlois

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger


Auteurs

Feres Belghith
Marc Bideault
Julien Calmand
Joëlle Chazal
Fabienne Corre
Jean-Pierre Dalous
Laurence Dauphin
Catherine David
Aurélie Demongeot
Christophe Dixte
Laurent Fauvet
Odile Ferry
Samuel Fouquet
Zoé Friant
Joëlle Grille
Christophe Jagers
Martine Jeljou
Aline Landreau-Masaro
Frédéric Laurent
Françoise Laville
Béatrice Le Rhun

Isabelle Maetz
Boris Ménard
Stéphane Montenache
Virginie Mora
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Danielle Prouteau
Justin Quemener
Chris Roth
Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Marie-Laure Taillibert
Anna Testas
Fanny Thomas
Odile Wolber

Maquettiste (version papier)
Corinne Jadas

Impression
Ovation

The background features a dark blue gradient with several overlapping, semi-transparent circles of varying shades. Scattered throughout the scene are numerous small, light-colored geometric shapes, including squares and circles, in shades of yellow, purple, and white, creating a starry or abstract pattern.

L'état
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche en France

Sommaire

enseignement supérieur

01	p 12	la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 14	la dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 16	l'aide sociale aux étudiants
04	p 18	les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MENESR
05	p 20	les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR
06	p 22	qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 24	le baccalauréat et les bacheliers
08	p 26	les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 28	l'accès à l'enseignement supérieur
10	p 30	le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 32	les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur
12	p 34	l'apprentissage dans le supérieur
13	p 36	les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 38	la vie étudiante : la santé des étudiants
15	p 40	la vie étudiante : logement, indépendance et niveau de vie
16	p 42	parcours et réussite des étudiants entrés par les filières STS, IUT et CPGE
17	p 44	les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master
18	p 46	la formation continue dans l'enseignement supérieur
19	p 48	le niveau d'études de la population et des jeunes
20	p 50	le niveau d'études selon le milieu social
21	p 52	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
22	p 54	le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
23	p 56	reprise d'études et insertion
24	p 58	les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur
25	p 60	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

- 26 p 62 l'effort de recherche et développement en France
- 27 p 64 les dépenses intérieures de recherche et développement
- 28 p 66 la recherche et développement par catégorie d'entreprises
- 29 p 68 les dépenses de recherche des principaux organismes publics
- 30 p 70 le financement des activités de recherche et développement de la recherche publique
- 31 p 72 le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
- 32 p 74 le financement de la R&T par les collectivités territoriales
- 33 p 76 les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
- 34 p 78 le financement et l'exécution de la R&D en France et dans les entreprises
- 35 p 80 les moyens humains de la recherche et développement
- 36 p 82 la parité dans la recherche
- 37 p 84 les chercheurs en entreprise
- 38 p 86 le doctorat et les docteurs
- 39 p 88 l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010
- 40 p 90 les Jeunes Entreprises Innovantes
- 41 p 92 la R&D en biotechnologie dans les entreprises
- 42 p 94 la R&D en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
- 43 p 96 la recherche en environnement
- 44 p 98 innovation technologique et recherche publique
- 45 p 100 la place de la France dans le 7^e PCRDT
- 46 p 102 les publications scientifiques de la France
- 47 p 104 le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
- 48 p 106 la production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
- 49 p 108 la production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

Dans l'enseignement supérieur français, 295 100 étudiants sont de nationalité étrangère, soit un sur huit. En dix ans, les étrangers ont contribué à près d'un tiers (29 %) de la croissance des effectifs. Les trois quarts des étudiants étrangers étudient à l'université. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans les cursus Master (18 %) et Doctorat (41 %) qu'en Licence (11 %).



eesr.fr/8/ES/13

De 2003 à 2013, le nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français est passé de 244 300 à 295 100, progressant ainsi de 21 %. Cette croissance explique 29 % de la croissance totale (+ 8 %) des effectifs de l'enseignement supérieur observée sur cette période : sans elle, le nombre total d'étudiants aurait augmenté de seulement 6 %. Le nombre d'étudiants étrangers augmente de 2,2 % en 2013 par rapport à 2012, soit légèrement plus que le nombre total d'étudiants (1,8 %).

Sur cette décennie, la part des étrangers dans la population étudiante est ainsi passée de 11 % à 12 % (graphique 01). Cette hausse ne concerne pas les STS ni les CPGE, où la part des étrangers reste très faible (3 %). C'est dans les écoles de commerce et les écoles d'ingénieur que la progression est la plus forte (entre 3 et 5 points). À l'université, l'évolution est plus modérée (+ 1 point). En 2013, ces formations se situent au-dessus de la moyenne avec un maximum de 16 % d'étudiants étrangers en écoles de commerce et 15 % en université (11 % en cursus L, 18 % en cursus M et 41 % en doctorat).

Les trois quarts des étudiants étrangers sont inscrits à l'université, contre 60 % des étudiants français. Dans les universités, parmi les étudiants étrangers, la proportion d'étudiants non titulaires d'un baccalauréat français mais d'un titre équivalent a augmenté de plus de 20 points ces 15 dernières années. Elle atteint aujourd'hui près de 80 %, ce qui traduit l'attractivité des universités françaises auprès des pays étrangers (tableau 02).

Les Africains représentent près de la moitié des étudiants étrangers (43 % en 2013), même si leur part a légèrement diminué en dix ans (graphique 03). Cette

baisse tient principalement au repli du nombre d'étudiants marocains : tout en restant le premier contingent d'étrangers, ils voient leur poids passer de 14,3 % en 2003 à 11,5 % en 2013. La proportion d'Asiatiques augmente rapidement et les Chinois sont désormais la deuxième nationalité la plus représentée avec 10,2 % des effectifs, contre 4,5 % en 2003. Un quart des étrangers vient d'un pays du processus de Bologne.

À l'université, les étudiants étrangers s'inscrivent davantage en cursus Doctorat (12 % d'entre eux contre 3 % pour les Français) et Master (44 % contre 34 %). Il existe cependant des différences selon l'origine géographique (graphique 04). Par exemple, plus de 16 % des étudiants asiatiques ou américains sont inscrits en cursus Doctorat, contre moins de 8 % pour les étudiants africains (hors Maghreb).

Les choix de filières diffèrent entre les étudiants de nationalité française et les étudiants de nationalité étrangère et, parmi ceux-ci, selon la nationalité (graphique 05). Comme l'ensemble des étudiants à l'université, près d'un tiers des étudiants étrangers choisit la filière Lettres, Sciences humaines. C'est pour les filières Sciences économiques, AES et IUT que les différences sont les plus importantes : en 2013, 20 % des étudiants étrangers s'orientent vers la filière Sciences économiques, AES contre 11 % des étudiants français. Les étudiants en provenance du Maghreb choisissent presque autant les filières de santé que les étudiants de nationalité française (respectivement 11 % et 16 %), alors que les autres étrangers la choisissent peu. Ils privilégient aussi les sciences : plus d'un tiers des étudiants maghrébins sont inscrits en sciences contre un quart pour l'ensemble des étudiants étrangers. Enfin, plus de la moitié des étudiants américains s'inscrivent en Lettres, Sciences humaines et sociales contre moins d'un tiers pour l'ensemble des étrangers.

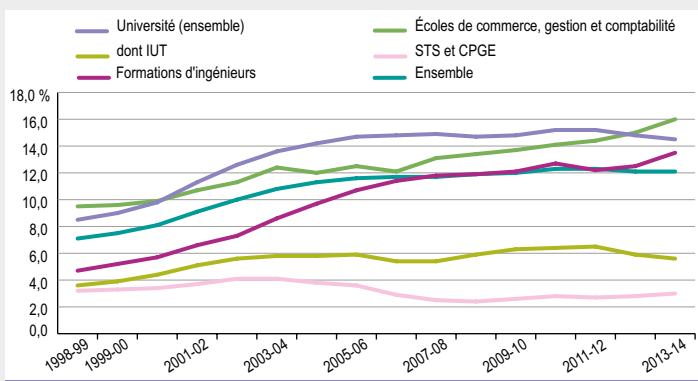
On peut distinguer la population des étrangers venus en France spécifiquement pour y suivre leurs études (étudiants internationaux) en ne considérant que les étudiants étrangers non titulaires du baccalauréat, inscrits via un titre admis en équivalence. Il s'agit d'une approximation dans la mesure où il est possible de passer le baccalauréat à l'étranger. Néanmoins, on ne peut isoler ces étudiants que sur le champ restreint des universités et non pour l'ensemble de l'enseignement supérieur.

On intègre dans les universités les effectifs des centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) et ceux de l'université de Lorraine (devenue grand établissement en 2011) qui propose des formations majoritairement de nature universitaire.

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.
Champ : France métropolitaine + DOM.

01 Évolution de la proportion d'étudiants de nationalité étrangère dans les principales formations de l'enseignement supérieur

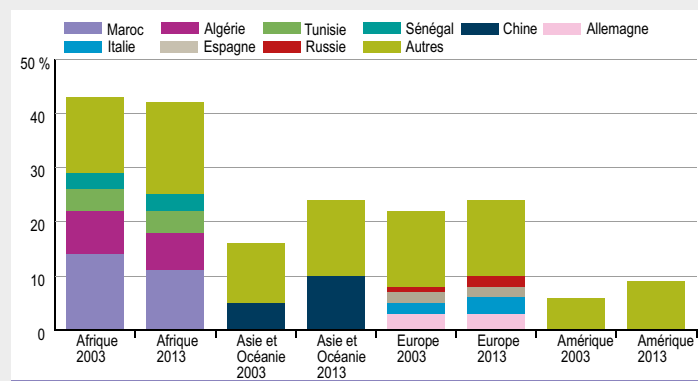
France métropolitaine + DOM



Sources : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES et MENESR-DEPP.

03 Répartition des étudiants étrangers selon leur continent d'origine en 2003 et 2013 (en %)

France métropolitaine + DOM



Sources : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES et MENESR-DEPP.

02 Évolution des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités

France métropolitaine + DOM

	1985-86	1990-91	1995-96	2000-01	2006-07	2007-08	2008-09 (1)	2009-10 (2)	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Effectifs	128 141	131 901	126 366	137 505	208 007	204 290	206 475	214 252	218 364	219 939	216 055	217 926
<i>dont étudiants internationaux</i>	79 487	84 990	74 746	83 987	160 701	159 368	162 687	169 896	173 761	173 987	169 078	169 329
Variation annuelle (en %)					-0,7	-1,8	+1,5 (2)	+3,8	+1,9	+0,4	-1,8	+0,9
Proportion d'étudiants étrangers (en %)	13,5	11,4	8,7	9,8	14,9	15,0	15,4	15,5	15,2	15,1	14,8	14,5

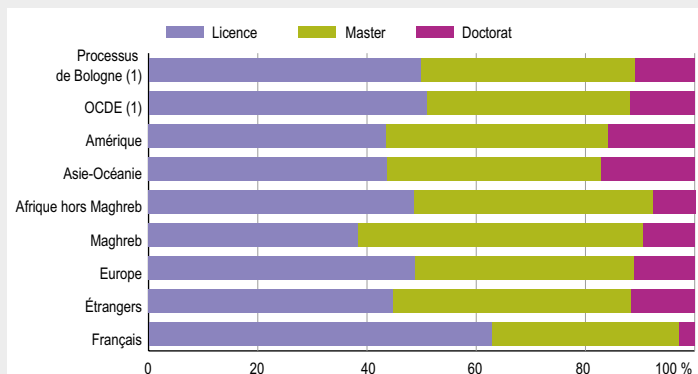
(1) Les effectifs ne comportent pas les étudiants inscrits dans les formations IUFM.

(2) L'évolution en 2008-2009 par rapport à 2007-2008 est calculée à champ constant, c'est-à-dire sans les étudiants d'IUFM et des écoles d'ingénieurs qui ont quitté le champ universitaire en 2008-2009.

Sources : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES et MENESR-DEPP.

04 Répartition des étudiants dans les cursus universitaires selon leur continent d'origine en 2013 (en %)

France métropolitaine + DOM

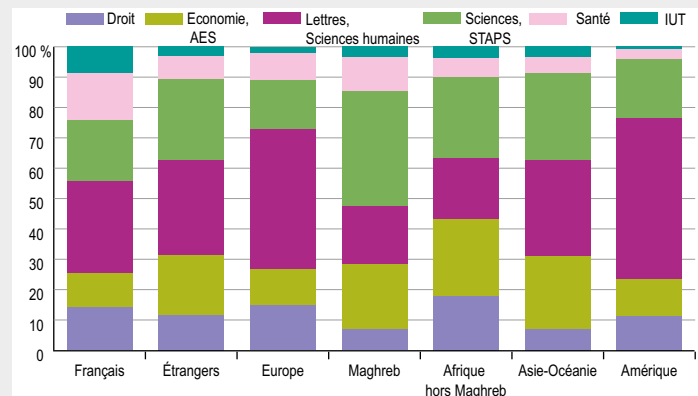


(1) Hors France.

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

05 Répartition des étudiants dans les filières universitaires selon leur continent d'origine en 2013 (en %)

France métropolitaine + DOM



Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

table des sigles et abréviations

ACOSS : Agence centrale des organismes de sécurité sociale.	CNES : Centre national d'étude spatiale.
ADEME : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie.	CNRS : Centre national de la recherche scientifique.
AES : [Filière] Administrative économique et sociale.	CNU : Conseil national des universités.
ALS : Allocation de logement à caractère social.	COM : Collectivités d'outre-mer.
ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.	CPER : Contrat de projet État-Région.
ANR : Agence nationale de la recherche.	CPES : Classe préparatoire aux études supérieures.
ANRS : Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales.	CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles.
APL : Aide personnalisée au logement.	CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.
ASU : Administration scolaire et universitaire.	CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment.
ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.	CTRS : Centre thématique de recherche et de soin.
ATSS : [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux.	CUFR : Centre universitaire de formation et de recherche.
AUAU : Allocation unique d'aide d'urgence.	DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires.
BCS : Bourses sur critères sociaux.	DCG : Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF).
BEP : Brevet d'études professionnelles.	DEA : Diplôme d'études approfondies.
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières.	DEG : Droit, économie, gestion.
BTS : Brevet de technicien supérieur.	DERD : Dépense extérieure de recherche et développement.
BTS : Brevet de technicien supérieur agricole.	DERDE : Dépense extérieure de recherche et développement des entreprises.
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle.	DESCF : Diplôme d'études supérieures comptables et financières.
CBPRD : Crédits budgétaires publics de R&D.	DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.
CEA : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.	DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées.
CEPA : Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement.	DEUG : Diplôme d'études universitaires générales.
Céreq : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications.	DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
CFA : Centre de formation d'apprentis.	DGCL : Direction générale des collectivités locales.
CHU : Centre hospitalier universitaire.	DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.
CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche.	DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire.
CIR : Crédit d'impôt recherche.	DGFIP : Direction générale des finances publiques.
CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.	DGRH : Direction générale des ressources humaines.
CITE : Classification internationale type des enseignements (UNESCO).	DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation.
CLCC : Centre de lutte contre cancer.	DIE : Dépense intérieure d'éducation.
CNAF : Caisse nationale d'allocations familiales.	DIEO : [Personnels de] Direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation.
CNAM : Conservatoire national des arts et métiers.	DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement.
	DIRDA : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations.

DIRDE : Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.

DNB : Diplôme national du brevet.

DNRD : Dépense nationale de recherche et développement.

DNRDA : Dépense nationale de recherche et développement des administrations.

DNRDE : Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.

DNTS : Diplôme national de technologie spécialisée.

DOM : Département d'outre-mer.

DRT : Diplôme de recherche technologique.

DSCG : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

DUT : Diplôme universitaire de technologie.

ENS : École normale supérieure.

EPA : Établissement public à caractère administratif.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.

EPSCP : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial.

EPST : Établissement public à caractère scientifique et technologique.

ES : Économie et social.

ESA : Agence spatiale européenne.

ETI : Entreprises de taille intermédiaire.

ETP : Équivalent temps plein.

EUMETSAT : Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques.

FNAU : Fond national d'aide d'urgence.

FSDIE : Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

HDR : Habilitation à diriger des recherches.

HCRES : Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

IAE : Institut d'administration des entreprises.

IEP : Institut d'études politiques.

IFREMER : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.

IFSI : Institut de formation en soins infirmiers.

INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales.

INCA : Institut national du cancer.

INED : Institut national d'études démographiques.

INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques.

INP : Institut national polytechnique.

INPI : Institut national de la propriété intellectuelle.

INRA : Institut national de la recherche agronomique.

INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique.

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques.

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

IPEV : Institut polaire français Paul Émile Victor.

IRD : Institut de recherche pour le développement.

IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

IRSTEA : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

ISBL : Institution sans but lucratif.

ITER : International Thermonuclear Experimental Reactor.

ITRF : Ingénieurs techniques de recherche et formation.

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres.

IUP : Institut universitaire professionnalisé.

IUT : Institut universitaire de technologie.

JEI : Jeune entreprise innovante.

L : Littéraire.

LEBM : Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire.

LFI : loi de finance initiale.

LLA : Lettres, langues, arts.

LMD : Licence, master, doctorat.

LNE : Laboratoire national de métrologie et d'essais.

LOLF : Loi organique relative aux lois de finances.

LP : Licence professionnelle.

LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.

M1 : Master première année.

M2 : Master deuxième année.

table des sigles et abréviations

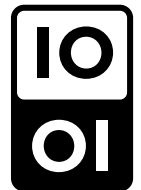
MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	d'innovation dans les transports terrestre.
MBA : Master of business and administration.	PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.
MCF : Maître de conférences.	R&D : Recherche et développement.
Md€ : Milliard d'euros.	R&T : Recherche, développement et transfert de technologie.
M€ : Million d'euros.	RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles.
MEDDE : Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie.	RTRA : Réseaux thématiques de recherche avancée.
MENESR : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	S : Scientifique.
MIC : Micro-entreprise(s)	SHS : Sciences humaines et sociales.
MIRES : Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.	SIES : [Sous-direction des] Systèmes d'information et études statistiques.
MSG : Maîtrise de sciences de gestion.	SISE : Système d'information pour le suivi des étudiants.
MST : Maîtrise de sciences et techniques.	ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social (anciennement SMS).
NABS : Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques.	STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
NAF : Nomenclature d'activités française.	STG : Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT).
nd : non disponible.	STI : Sciences et technologies industrielles.
ns : non significatif.	STIC : Sciences et technologies de l'information et de la communication.
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.	STS : Section de techniciens supérieurs.
OEB : Office européen des brevets.	STS [Disciplines] : Sciences-Technologies-Santé.
ONERA : Office national d'études et de recherches aérospatiales.	STT : Sciences et technologies tertiaires.
OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé.	TOM : Territoire d'outre-mer.
OST : Observatoire des sciences et techniques.	UE : Union européenne.
OVE : Observatoire de la vie étudiante.	URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur.	UT : Université de technologie.
PACES : Première année commune aux études de santé.	USPTO : United States Patent and Trademark Office.
PCEM : Premier cycle des études médicales.	VAE : Validation des acquis de l'expérience.
PCRDT : Programme-cadre de recherche et développement technologique.	\$PPA : Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat.
PCS : Professions et catégories sociales.	
PME : Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s).	
PMI : Petite(s) et moyenne(s) industrie(s).	
PIA : Programme Investissements d'avenir.	
PIB : Produit intérieur brut.	
PR : Professeur des universités.	
PREDIT : programme interministériel de recherche et	

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- Chiffres clés ;
- Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- Graphiques interactifs ;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eedr/8/



L'Atlas régional des effectifs étudiants 2013-2014

L'Atlas régional des effectifs étudiants constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.

L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.

15 €, juin 2015

Site internet dédié en web adaptatif

Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants vous sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau :

- graphiques dynamiques, cartographies et tableaux
- 13 ans de données
- Accès à la plateforme open data du MENESR

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/



La plate-forme de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et le recherche du MENESR

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose un ensemble de jeux de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette offre est fédérée au sein d'une plate-forme proposant des fonctionnalités avancées de filtrage, d'exportation sous divers formats (ouverts ou propriétaires) et un accès par API.

Ces jeux de données couvrent notamment les effectifs d'étudiants inscrits dans l'ensemble des formations d'enseignement supérieur localisés à la commune sur un historique de 13 ans, les statistiques régionalisées sur la R&D, les participations nationales au 8^e programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne, des informations géolocalisées sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles doctorales, les structures de transfert, de valorisation et d'accompagnement de l'innovation financées par le MENESR.

data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/



**> Vous recherchez une publication du
ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de
la Recherche sur l'Enseignement
supérieur et la Recherche**

sur internet
[publication.enseignementsup-
recherche.gouv.fr](http://publication.enseignementsup-
recherche.gouv.fr)

Courriel
contact.eesr@recherche.gouv.fr

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 49 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



16 €

ISSN 1962-2546
Dépôt légal
2^e trimestre 2015
ISBN 978-2-11-139428-5



Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et des études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05